



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°178 23 OCTOBRE 2019

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

L'UNION
MONETAIRE DE
L'AFRIQUE
CENTRALE
ADOPTÉ DES
MESURES VISANT
A DYNAMISER LA
BOURSE DE LA
CEMAC

LE CONGO-
BRAZZAVILLE ET LE
GABON ACTIVENT
LE « FREE
ROAMING »

KENYA :
INAUGURATION
DE LA DEUXIEME
PHASE DU SGR

GUINEE
EQUATORIALE :
UNE NOUVELLE
ERE DU
PETROLE ?

GUINEE : LE
NOUVEAU CODE
DES MARCHES
PUBLICS VALIDE

NIGER : L'UNION
EUROPEENNE
DECAISE 15 M
EUR D'EUROS EN
FAVEUR DU NIGER

CONFERENCE DES
DOUANES
D'AFRIQUE DE
L'OUEST ET DU
CENTRE AU NIGER

OUGANDA : LA
REVISION DU PIB
OUVRE LA VOIE A
DES EMPRUNTS
PLUS FAVORABLES

CAP-VERT : LE
PROJET DE LOI DE
FINANCES
APPROUVE



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Les perspectives économiques du FMI pour le Ghana en 2019 sont sensiblement revues à la baisse, celles pour le Nigéria s'améliorent

Les prévisions pour le Ghana dans le rapport semestriel du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2019 restent bonnes mais ont été revues à la baisse avec une croissance du PIB attendue à 7,5% en 2019 (contre 8,8% dans les prévisions d'avril) et une prévision d'inflation à 9,3%. L'expansion devrait également être de moindre ampleur en 2020 avec une hausse du PIB à 5,6% (contre +5,8% précédemment) et une inflation de 9,2%. Les perspectives du Nigéria ont au contraire été légèrement revues à la hausse, avec une croissance du PIB attendue à 2,3% pour 2019 (au lieu de +2,1% estimés en avril) puis de 2,5% en 2020 (stable par rapport à avril). Dans le même temps, l'inflation atteindrait 11,3% en 2019 avant un rebond à 11,7% en 2020.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI

A l'occasion de ces Assemblées annuelles, des représentants des institutions internationales, des dirigeants du secteur public et privé, des représentants des organisations de la société civile et des experts universitaires se réunissent autour des grandes thématiques de l'économie mondiale telles que la conjoncture macroéconomique, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, ou encore l'efficacité de l'aide. Tous les pays de la région ont fait le déplacement à l'instar du Premier Ministre ivoirien, du ministre de l'Economie et des finances togolais ou encore de la ministre malienne chargée du Budget.

✉ Lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ 12ème édition de la World Policy Conference

Placés sous le Haut Patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc, les travaux de la 12ème édition de la WPC 2019 se sont déroulés du 12 au 14 octobre à Marrakech, avec la participation d'importantes personnalités africaines du monde de la politique et de l'économie, notamment le Président rwandais Paul Kagame et le Premier Ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, ainsi que le Premier Ministre français Edouard Philippe. A l'occasion de son discours d'ouverture, Amadou Gon Coulibaly a insisté sur la nécessité pour le continent de favoriser la création massive d'emplois et de lutter activement pour la réduction de la pauvreté. Il a également évoqué la problématique du terrorisme en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest.

✉ Lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Révision des chiffres du PIB à l'occasion du rapport WEO du FMI d'octobre 2019

Plusieurs pays de la région ont vu leur PIB substantiellement révisé par rapport à la dernière version du WEO d'avril 2019 :

Pays	Actualisation d'octobre 2019 des prévisions du PIB (Md USD)			Différence par rapport aux prévisions d'Avril 2019		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Burundi	3,4	3,6	3,7	0,0	0,0	0,0
Comores	1,2	1,2	1,3	↑ 0,4	↑ 0,5	↑ 0,5
Djibouti	2,9	3,2	3,4	↑ 0,7	↑ 0,8	↑ 0,8
Erythrée	2,0	2,1	2,2	↓ -4,7	↓ -5,6	↓ -5,9
Ethiopie	80,3	91,2	103,6	0,0	↑ 0,2	↑ 4,2
Kenya	87,9	98,6	109,1	↓ -1,3	↓ -0,6	0,0
Madagascar	12,1	12,6	13,6	0,0	↓ -0,2	↑ 0,1
Maurice	14,2	14,4	14,9	↓ -0,1	↓ -0,4	↓ -0,9
Ouganda	28,1	30,7	33,9	0,0	↑ 0,3	↑ 0,3
Rwanda	9,5	10,2	11,1	0,0	0,0	0,0
Seychelles	1,6	1,6	1,7	0,0	0,0	↓ -0,1
Somalie	4,7	5,0	5,2	↓ -2,8	↓ -2,9	↓ -3,1
Soudan	34,3	30,9	33,7	↑ 0,4	↓ -0,6	↑ 2,6
Soudan du Sud	4,6	3,7	3,4	↑ 0,7	↑ 0,5	↑ 0,6
Tanzanie	56,9	62,2	67,2	↓ -1,0	↑ 1,2	0,0

- compte tenu de la difficulté de collecter des données dans ces pays, les récentes missions du FMI en Erythrée et en Somalie ont conduit à des réductions significatives du PIB comptabilisé : il s'établirait désormais à 2 Mds USD en 2018 pour l'Erythrée, au lieu de 7 Mds USD, et à 4,7 Mds pour la Somalie, contre 7,5 Mds précédemment.

- aux Comores, il est rehaussé de 60 % à 1,3 Mds USD, du fait de l'application du SCN93, intégrant notamment l'économie formelle de manière plus fine. Le PIB/habitant de 2019 est donc de 1350 USD, classant le pays parmi les pays à revenu intermédiaire.

- le PIB djiboutien est augmenté de 30 %, avec la prise en compte des activités de transbordement. Le PIB/habitant atteint 2936 USD en 2019.

Concernant la croissance, le FMI a notamment réévalué à la hausse sa prévision pour la Tanzanie à 5,2 % en 2019 contre une estimation initiale de 4,0 %.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Forum économique mondial publie son rapport sur la compétitivité des économies à travers le monde

Le Forum économique mondial a publié l'Édition 2019 de ce rapport qui classe 141 pays – dont 37 africains – en fonction de la compétitivité de leur économie selon 12 indicateurs regroupés en 4 catégories : i) l'environnement des affaires, ii) le capital humain, iii) la structure des marchés et iv) l'écosystème de l'innovation. Respectivement 130^{ème} et 134^{ème} (sur 137) dans l'édition 2017-2018, la Sierra Leone et le Libéria ont été écartés du classement de cette édition. A l'exception de la Guinée (+4 places), tous les pays de la zone ont reculé dans le classement mondial. En Afrique subsaharienne, Maurice obtient le meilleur score et se place au 52^{ème} rang.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Conférence des douanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre au Niger

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) et la Direction générale des douanes du Niger organisent du 16 au 18 octobre 2019 à Niamey une conférence des douanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre sur le thème : « Défis et opportunités des frontières SMART en Afrique occidentale et centrale ». En présence du Secrétaire général de l'OMD et de plus de 23 délégations, ce séminaire sera l'occasion d'échanger sur de nombreux sujets tels que la facilitation des échanges, la sécurité des frontières et l'économie transfrontalière.

✉ cossuc@afd.fr

▼ CEMAC : L'Union monétaire de l'Afrique centrale adopte des mesures visant à dynamiser la bourse de la CEMAC

Le Comité ministériel de l'UMAC, réuni le 2 octobre 2019 à Yaoundé, a adopté un règlement relatif à l'introduction en bourse des entreprises publiques et parapubliques des Etats membres ainsi que des banques et assurances de la sous-région. Cette mesure vise à accompagner la seconde phase d'unification du marché financier de la CEMAC qui, conformément à l'article 8 de l'acte additionnel de la CEMAC du 19 février 2018, exige aux Etats membres de procéder avant le 19 février 2020 à la cession partielle ou totale en bourse de leurs participations dans le capital d'entreprises publiques, parapubliques ou issues des partenariats public-privé.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : Une rencontre des ministres des Finances de la Zone franc s'est tenue à Paris le 11 octobre 2019

Les Ministres des Finances, les Présidents des Institutions Régionales et les gouverneurs des Banques centrales de la Zone Franc se sont réunis le lundi 8 octobre 2018 à Paris, sous la présidence de M. Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances. Cette réunion a été l'occasion de réaffirmer la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de réformes favorisant la diversification économique, la mobilisation des ressources domestiques et l'intégration régionale. La mise en œuvre des programmes économiques et financiers avec le FMI a également été évoquée, permettant ainsi de rappeler l'importance à maintenir les efforts ayant permis de retrouver la stabilité macroéconomique de la zone.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Congo-Brazzaville et le Gabon activent le « free roaming »

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo-Brazzaville (Arpce) et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon (Arcep) ont conclu, le 15 octobre à Brazzaville, un protocole d'accord pour la mise en œuvre du « free roaming » entre les deux pays. Ce service - qui vise à faciliter la mobilité des personnes entre les deux pays - sera effectif le 31 décembre au plus tard. Ainsi, les abonnés d'un réseau de téléphonie mobile congolais ou gabonais pourront émettre ou recevoir des appels et échanger des données au tarif local lors de leurs déplacements. Toutefois, ce service s'applique pour les trois cents premières minutes d'appels par abonné, dans la limite d'un mois.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Ghana : la fermeture de la frontière entre le Nigeria et le Bénin pénalise l'activité économique ghanéenne

Selon le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie du Ghana, certaines entreprises ghanéennes seraient affectées négativement par la fermeture de la frontière entre le Nigeria et le Bénin. Pour rappel, le Président nigérian a annoncé en août la fermeture partielle de la frontière avec le Bénin afin de lutter contre la contrebande de riz. Dans ce cadre les ministres des affaires étrangères et les ministres du commerce ghanéens et nigériens se sont entretenus le 16 octobre à Abuja afin de mettre en place un corridor temporaire destiné aux biens en transit entre le Ghana et le Nigeria. Les échanges commerciaux entre les deux pays s'élevaient à 353,3 M USD en 2018.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Révision à la baisse de la croissance du PIB à 7,4 % pour 2019 par le FMI

Dans son dernier WEO, le FMI a annoncé une prévision de croissance du PIB éthiopien à 7,4 % pour 2019 (en baisse de -0,3 point par rapport aux prévisions d'avril), contre 7,7 % en 2018 et 10,1 % en 2017. Ce ralentissement pourrait notamment s'expliquer par le rationnement de l'électricité auquel les industries ont dû faire face pendant près de deux mois. La situation macroéconomique devrait rester fragile en raison du niveau d'inflation élevée (+14,6 % estimé en 2019 ; +5,3 points par rapport aux prévisions d'avril) et des déficits courant (-6 % du PIB ; pas de changement) et budgétaire (-2,8 % du PIB ; -0,2 point).

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : La révision du PIB ouvre la voie à des emprunts plus favorables

Le Bureau des statistiques d'Ouganda a effectué une révision comptable du PIB, à partir de l'année fiscale de référence 2016/17, tout en apportant des corrections sur l'appréciation des secteurs minier et pétrolier, afin de dépeindre plus fidèlement la réalité. Toutefois, ces informations ne sont pas confirmées dans le WEO d'octobre du FMI. Le PIB/habitant serait de 13% plus élevé, à 934 USD en 2017/18 ; la contribution du secteur industriel serait revue de 5 points à la hausse, à 26 % du PIB en 2018/19, symétriquement, le secteur tertiaire passe à 43,5% (-5 points) et l'agriculture est à 23,5%. Cette mise à jour conduirait le ratio dette/PIB à la baisse – il passerait de 42,7 à 37,6% du PIB – pouvant ainsi dégager des capacités d'emprunt supplémentaires. A contrario, le ratio recettes domestiques/PIB passerait de 14,8% à 13,0% en 2018/19, loin derrière la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, située à 23%.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : le Burkina Faso souscrit davantage au capital de la BIRD

Le Conseil des ministres du 16 octobre 2019 a adopté un projet de loi autorisant la souscription du Burkina Faso à l'augmentation générale et sélective du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), qui appartient à la Banque mondiale. Cette souscription portera le nombre de parts du Burkina Faso à 127 sur un total de 230 500, soit 1,8 Mds FCFA (2,7 M EUR). Ces participations permettront au pays d'avoir une meilleure représentation lors des votes au sein de l'institution.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : une loi de finances rectificative (LFR) pour intégrer de nouvelles ressources dans le budget 2019

Ces ressources additionnelles s'élèvent au total à 153,4 Mds FCFA (233 M EUR). Elles proviennent notamment des recettes liées à l'acquisition de la licence 4G par deux sociétés de télécommunication à hauteur de 120 Mds FCFA (183 M EUR). La bonne tenue de la mobilisation fiscale a également amené les autorités à relever leur objectif annuel de mobilisation de 20,5 Mds FCFA (31,3 M EUR). Au niveau des recettes extraordinaires (dons), la LFR intègre un montant additionnel d'environ 13 Mds FCFA (20 M EUR), dont près de 6,5 Mds FCFA (10 M EUR) au titre d'un nouvel appui budgétaire signé avec l'AFD.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso: Quelques nouvelles mesures fiscales annoncées pour 2020

Dans le cadre du projet de loi de finances 2020, le gouvernement propose de nouvelles mesures fiscales, dont (i) l'augmentation du taux de la taxe sur les tabacs de 45% à 50%, (ii) l'élargissement de la retenue à la source sur les sommes versées à des prestataires résidents et sur les sommes versées à des prestataires non-résidents, (iii) un prélèvement de 5% sur les ventes des boissons de fabrication locale, (iv) la limitation des déductions de redevances à 3,5% du chiffre d'affaires réalisé sur les biens et services. La taxe sur les produits pétroliers passe de 125 FCFA à 50 FCFA pour le litre de super carburant et de 50 à 10 FCFA pour litre de gas-oil.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso: Mesures du gouvernement pour contenir la masse salariale

Dans le projet de loi de finances 2020, les dépenses de personnel s'établissent à 878 Mds FCFA (1,4 M EUR), soit 53,6% des dépenses courantes, 35,1% des dépenses totales et 53,2% des recettes fiscales. Face à ces proportions inquiétantes, le gouvernement burkinabé a décidé d'un certain nombre de mesures, notamment de ne pas remplacer systématiquement chaque sortie dans la fonction publique. 5 892 postes sont ainsi à pourvoir en 2019 contre 11 096 en 2017. La deuxième mesure vise à redéployer le personnel des zones de forte concentration vers celles qui sont moins pourvues. Enfin, il a été décidé d'opérer les nouveaux recrutements uniquement au niveau des secteurs prioritaires, après accord du Conseil des ministres.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Le projet de loi de finances approuvé

Selon le projet de loi de finances 2020 approuvé le 14 octobre en Conseil des ministres, la croissance capverdienne est prévue entre 4,8% et 5,8% pour 2020, avec une réduction du déficit budgétaire à 1,7% du PIB. La prévision d'inflation demeure inchangée à 1,3%, le taux de chômage devrait diminuer de 12% à 11,4% et la dette publique de 120 à 118% du PIB. Il est prévu que 22,8% des recettes budgétaires viennent des recettes fiscales.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Préparation du plan d'aménagement du littoral ivoirien

Le directeur de cabinet du ministère de l'environnement et du développement durable a annoncé le recrutement d'un cabinet d'étude pour l'élaboration du Plan d'aménagement et de gestion intégrée du littoral ivoirien (PAGLI). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme régional d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest-africaines. Ce document-cadre servira également d'outil à la future Agence nationale de gestion du littoral ivoirien, en cours de création.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Les services du FMI concluent une mission à Nouakchott

Les services de l'institution financière ont conclu leur mission de consultation au titre de l'Article IV et de la quatrième revue du programme économique et financier appuyé par un arrangement triennal de Facilité élargie de crédit (FEC). L'évolution macroéconomique du pays est satisfaisante, avec une croissance du PIB de +6,9% prévue pour 2019, tirée par les secteurs non extractifs et le secteur extractif (or et fer). L'inflation est estimée à +2,3%. Les réserves de la Banque centrale mauritanienne se situent à 1 Md USD. La dette extérieure a baissé à 66% du PIB (hors dette Koweïtienne) contre 69% en 2018. La Mauritanie souhaiterait utiliser ses marges budgétaires pour augmenter les dépenses sociales.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Approbation par le conseil des ministres d'une seconde loi de finances rectificative pour l'année 2019

Le Conseil des ministres a approuvé le 9 octobre une nouvelle loi de finances rectificative pour l'année 2019. Le budget rectifié s'élève à 4 092,7 Mds FCFA (6 239 MEUR), soit une hausse de +2,6%. Parmi les mesures nouvelles figurent notamment la réallocation de 190 M EUR à la SENELEC pour faire face aux impayés de 2017 et 2018, avec pour corollaire une hausse du déficit budgétaire en 2019 (de 3% à 3,7% du PIB), la mobilisation de 114 MEUR pour le secteur des bâtiments et travaux publics ainsi que l'affectation de 6,2 M EUR de recettes issues des péages des autoroutes au remboursement des prêts et au financement des dépenses d'exploitation et de maintenance de l'autoroute.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Consommation : hausse des prix en septembre

L'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de septembre 2019 a augmenté de +0,4% comparé à celui du mois précédent. Selon l'ANSD, cette évolution s'expliquerait par la hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1%). Le repli des prix des « services de communication » (-1,0%), des « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,5%), des « services de santé » (-0,4%), et des « articles d'habillement et de chaussures » (-0,4%) aurait amoindri cette tendance haussière. En v.a., les prix à la consommation auraient augmenté de +0,7%. Le taux d'inflation annuel moyen serait apprécié à +0,9%.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Le gouvernement togolais clarifie le statut du district de Lomé

Le 9 octobre dernier, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au fonctionnement du district autonome du Grand Lomé. Suite à la décomposition de Lomé en 13 communes, le gouvernement togolais instaure une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ses compétences couvrent l'assainissement de l'ensemble du Grand Lomé, la planification de l'aménagement du territoire, la promotion et la réalisation des actions économiques, sociales et culturelles. Le district est l'autorité locale représentant la ville de Lomé et fonctionnera à parité par des membres des municipalités du Grand Lomé et des représentants nommés par le président de la République.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : Le conseil des ministres adopte la loi de finances 2020

La loi de finances initiale 2020 adoptée en Conseil des ministres le 15 octobre dernier prévoit des recettes de 3 330 Mds FCFA (5 Mds EUR), en hausse de 9,7% par rapport à la loi de finances 2019. Quant aux dépenses d'investissement, elles augmentent de 34,7% (de 381 à 513 Mds FCFA) et seront financées par des bailleurs extérieurs (47,9%), des ressources propres (42,9%), des PPP (5,8%) et par des dons.

✉ thomas.pitault@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : Le Conseil des ministres adopte la loi de règlement pour la gestion 2018

La loi de règlement pour la gestion 2018 a arrêté les recettes budgétaires de la période à 1 760 Mds FCFA contre 2 042 Mds initialement prévu par la LFR 2018 et les dépenses budgétaires à 1 806 Mds FCFA. La balance budgétaire est déficitaire de 48,3 Mds de FCFA pour l'exercice 2018. De plus, le Conseil des ministres a annulé 206 Mds FCFA de crédits non-consommés sur l'exercice, dont 21,1 Mds FCFA concernant le service de la dette.

✉ thomas.pitault@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : Accord entre les autorités et une équipe du FMI au titre du Mécanisme élargi de crédit**

Une délégation officielle du gouvernement de la Guinée équatoriale a rencontré une équipe du FMI à Washington du 15 au 20 octobre 2019, en marge des Assemblées annuelles, pour poursuivre les discussions entamées à Malabo en septembre sur un programme financier triennal. Un accord a été trouvé pour la conclusion d'un programme triennal au titre du Mécanisme élargi de crédit. Celui-ci vise à renforcer la stabilité macroéconomique et financière, à favoriser la diversification économique et à améliorer la gouvernance, dans le but de promouvoir une croissance économique durable et inclusive. La conclusion de ce programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale mise en œuvre depuis le sommet des chefs d'Etat de la CEMAC de décembre 2016.

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Nigéria : vote du Sénat sur les partages de recettes pétrolières entre l'Etat et les producteurs

Le Sénat a adopté le projet d'amendement de la loi sur le contrat de partage de la production (*Production Sharing Contract Act*) datant de 2004, dans le but de consolider les revenus pétroliers de l'Etat. Ce nouvel amendement pourrait rapporter dès 2020 au moins 500 M USD de recettes publiques supplémentaires d'après le Président Buhari. A noter également que le projet de loi de la *Petroleum Industry Governance Bill* portant sur la gouvernance du secteur, devrait être discuté par les parlementaires courant 2020.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Diminution des pénalités pour les retardataires dans le paiement des impôts

Afin d'améliorer l'environnement des affaires, le gouvernement rwandais est revenu sur une loi de 2005 qui instituait une pénalité équivalente à 60 % du montant dû pour tout retard dans le paiement des impôts. Depuis le 11 octobre 2019, l'amende dépend de la durée du retard : 20 % dans les 30 premiers jours après la clôture du délai de paiement, 40 % dans les 60 premiers jours, puis 60 % après 60 jours.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Tanzanie : Restriction des avantages accordés à l'investisseur chinois chargé du développement du port de Bagamoyo

Le gouvernement tanzanien a imposé de nouvelles conditions restrictives à l'investisseur chinois, *China Merchants Holdings International*, en charge du développement du port de Bagamoyo. Ces conditions sont : la réduction du bail à 33 ans au lieu de 99 ans, l'absence de statut spécial et donc d'exemption fiscale ainsi que l'absence de réduction concernant les frais de fonctionnement (eau et l'électricité). De plus, l'investisseur doit obtenir l'approbation du gouvernement pour tout autre investissement dans le port. Enfin, le gouvernement a aussi précisé qu'il serait libre de développer d'autres ports qui pourront être en concurrence directe avec port de Bagamoyo. Pour rappel, le projet portuaire de Bagamoyo estimé à 5,6 Mds USD relevait initialement d'un accord signé en 2013 par le président chinois Xi Jinping et le président tanzanien Jakaya Kikwete.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : le gouvernement octroie des agréments aux régimes privilégiés du code des investissements à plusieurs entreprises de transformation agricole

Plusieurs sociétés ont obtenu un agrément aux régimes privilégiés du code des investissements lors du Conseil des ministres du 9 octobre : la société de surgélation de produits alimentaires 2SPA-Bénin ; ORE TRANS ; La Vérité ; Fabrimental Bénin ; la société anglaise Blue Skyes ; et la société UTPA.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : 8ème édition de la CGECI Academy à Abidjan les 14 et 15 octobre

Le forum économique annuel du patronat ivoirien était organisé les 14 et 15 octobre 2019 à Abidjan par la CGECI autour du thème « Environnement des affaires : quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique ». Plus de 5000 participants, dont 1000 chefs d'entreprise, sont attendus. Invité d'honneur de cette 8^{ème} édition, le Président rwandais Paul Kagame a présidé la cérémonie d'ouverture et reçu un Prix spécial de la FOPAO pour son « leadership » et la transformation économique de son pays. Pour rappel, la Côte d'Ivoire est classée 122^{ème}/190 au classement Doing Business publié en octobre 2018, qui l'avait vu progresser de 17 places par rapport à l'édition précédente.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Le nouveau code des marchés publics validé

Un atelier de validation du nouveau code des marchés publics a eu lieu du 9 au 11 octobre 2019. Le ministère de l'Économie et des finances et l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale et la BAD, ont convié plus de 400 acteurs de la commande publique à cette rencontre. Cette réforme confie entre autres, toute la responsabilité de la passation des marchés publics à l'autorité contractante dont l'ordonnateur devient comptable de l'efficacité et de l'efficience des achats publics. Cette réforme crée aussi une nouvelle Direction nationale du contrôle des marchés publics et confirme l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) dans son rôle de maîtrise d'œuvre public. Quant à l'ARMP, elle reste régulatrice du système des marchés publics.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Nigéria : partenariat de financement entre l'institution financière de développement américaine et Union Bank of Nigeria en faveur des PME

L'agence américaine, *Overseas Private Investment Corporation* (OPIC) a conclu un accord avec l'*Union Bank of Nigeria* (UBN) et Atlas Mara, principal actionnaire de la banque commerciale, pour la mise à disposition d'un financement total maximum de 200 M USD. Le partenariat sur dix ans prévoit que les fonds débloqués par l'OPIC soient octroyés sous forme de prêts par l'UBN à des projets en faveur de la numérisation et des petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Djibouti : Subvention de 7 MEUR de l'AFD pour le second programme de développement urbain intégré (PDUI-2)

L'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement djiboutien ont signé, le 9 octobre, une convention de financement d'un montant de 7 MEUR pour le projet de développement urbain intégré 2 bis (PDUI- 2bis). Cette aide permettra de compléter l'enveloppe initiale du PDUI-2 (subvention de 6 MEUR) lancée en 2017 afin d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers précaires de Layableh et Moustiquaire de Djibouti-Ville. La restructuration du quartier de Layabeh-Moustiquaire s'inscrit dans le programme « Zéro Bidonville » porté par le gouvernement et financé par la Banque mondiale.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : KeNHA conclue le premier PPP autoroutier du pays

L'agence nationale des autoroutes KeNHA a conclu un accord avec *China Road and Bridge Corporation* (CRBC) pour la construction d'une autoroute concédée à 2x2 voies longue de 27 kilomètres et partiellement surélevée entre Mlolongo au sud de Nairobi et James Gichuru Road dans l'ouest de la ville. Le coût du projet est estimé à 60 Mds KES (environ 600 MUSD). L'accord prévoit une période de concession de 30 ans et des recettes de péages exclusivement confiées au concessionnaire qui prend en charge le risque trafic. Des clauses du contrat permettent toutefois au concessionnaire d'ajuster librement le niveau des péages en fonction de l'évolution de la parité KES/USD et engagent les autorités kényanes à ne pas développer de projets concurrents pendant la durée du contrat.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Inauguration de la deuxième phase du SGR

La deuxième phase de développement du réseau ferroviaire à écartement standard (SGR) a été inaugurée le 16 octobre 2019. Cette section, longue de 120 km entre Nairobi et le comté de Naivasha, a coûté environ 150 Mds KES (soit 1,5 Mds USD) et prolonge la ligne Mombasa-Nairobi lancée en mai 2007. Le trafic n'est pour l'instant ouvert qu'au transport de passager, le fret devant suivre dans 2 mois. La ligne s'achève à Mai Mahiu et Suswa, dont la réalisation des parcs industriels est pour l'instant retardée par des plaintes des propriétaires fonciers. Sa prolongation vers Kisumu et l'Ouganda n'est plus d'actualité depuis le refus de la Chine de financer les prochaines phases du projet mi-2019. L'inauguration de la ligne réalisée par CCCC intervient le même jour que l'annonce du lancement du premier PPP autoroutier réalisé par CRBC, filiale de CCCC (cf. *supra*).

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Projet de promotion de systèmes de cuisson durable financé par l'UE

Le projet, annoncé le 14 octobre, a pour objectif de lutter contre la déforestation via la promotion de l'usage de carburants de biomasse plus propres ainsi que d'appareils de cuisson efficaces. Entre 1990 et 2000, le pays aurait perdu 37 % de sa couverture en forêt du fait de la dépendance au bois pour la cuisson. Le gouvernement vise ainsi à réduire l'usage du bois et charbon de bois pour la cuisson de 83 % à 42 % d'ici 2024. Le projet, d'un montant de 5 MEUR, sera financé par l'Initiative « Alliance mondiale de lutte contre le changement climatique+ » (AMCC+) de l'UE.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Bénin : l'Allemagne alloue 79,3 M EUR pour financer des projets de développement

Le ministère béninois des Affaires étrangères a annoncé l'octroi par l'Allemagne d'une enveloppe financière globale de 79,3 M EUR sous forme de don pour appuyer le développement du Bénin selon trois axes prioritaires : (i) la gouvernance, y compris sa digitalisation ; (ii) la gestion de l'eau potable ; et (iii) l'agriculture. Le communiqué du ministère mentionne aussi des discussions en cours en vue (i) d'un appui supplémentaire de l'Allemagne pour la construction d'un centre de transformation numérique au Bénin et (ii) l'examen prochaine de la requête de la Partie béninoise relative à une contribution de l'Allemagne à l'augmentation du capital de l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ATI/ACA).

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : le Niger promet 905 000 EUR pour la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le Sida

Le Niger va contribuer à hauteur 593,5 Mds FCFA (905 M EUR) à la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose pour la période 2020-2022, a annoncé le ministre de la Santé Publique, Dr. Idi Illiassou Mainassara, lors de la 6ème conférence du fonds qui s'est tenue du 9 au 10 octobre 2019 à Lyon en France.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Côte d'Ivoire : Accompagnement de 3 entrepreneurs par le programme SIBC de l'AFD

Dans le cadre du programme Social & Inclusive Business Camp (SIBC), trois entrepreneurs ivoiriens ont été choisis par l'AFD pour être accompagnés, à Marseille à partir de décembre 2019. Les lauréats portent les projets suivants : Panelys cash, Coliba et Pass Santé Mouso. Le programme SIBC porté par l'AFD permet à travers 4 mois d'accompagnement, à des entrepreneurs en croissance de passer leur projet à l'échelle. Il s'intègre à l'initiative Choose Africa, lancée par la France, qui a pour objectif d'investir 2,5 Mds EUR d'ici 2022 dans l'écosystème des start-ups africaines.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : la Côte d'Ivoire et la SFI (Banque mondiale) signent une convention pour la construction de deux centrales solaires

A l'occasion de son déplacement à Washington pour les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, le Premier Ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly a signé avec le Vice-Président Exécutif de la Société financière internationale (SFI) une convention pour la réalisation de deux centrales solaires de 30 MW chacune à Touba et Laboa, dans le Nord-Est du pays. Pour rappel, la SFI est un organisme de la Banque mondiale spécialisé dans le financement du secteur privé. Ses investissements en Côte d'Ivoire depuis 2012 se chiffrent à plus de 700 M USD (350 Mds FCFA).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Renforcement de la coopération ivoiro-espagnole

À l'occasion de la commémoration de la fête nationale espagnole, le Vice-Président ivoirien a accompagné une délégation ivoirienne à l'ambassade espagnole. L'Ambassadeur espagnol en Côte d'Ivoire a annoncé l'approbation par son pays d'un investissement de 34 Mds FCFA (51,6 M EUR), dans le cadre du programme de désendettement de la Côte d'Ivoire. Ce montant est destiné au financement de travaux pour l'accès à l'eau potable et à l'électricité qui démarreront dans la commune d'Abobo. L'Espagne va également contribuer à la construction d'un centre de formation en énergies renouvelables à hauteur de 6,5 Mds FCFA (10 M EUR) et au fonds de lutte contre la tuberculose, le sida et le paludisme à hauteur de 65 Mds FCFA (100 M EUR).

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : La France accorde 400 000 euros pour la recherche à l'université de Nouakchott Al-Aasriya

La France a accordé le 11 octobre 2019, par l'intermédiaire de son Service de Coopération et d'Action Culturelle à Nouakchott, le décaissement de 234 000 EUR, destiné au financement de la recherche au sein de l'université de Nouakchott Al-Aasriya (UNA). Ce financement vient s'ajouter à un don de 166 000 EUR (en date de septembre 2018) et porte le montant global du projet à 400 000 EUR, son objectif étant la création et la structuration d'un laboratoire de recherche sur les problématiques ESS (environnement, santé, société). Le programme profitera ainsi à 13 unités de recherche et plus de 100 enseignants chercheurs, doctorants et étudiants.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : L'Union européenne décaisse 15 M EUR d'euros en faveur du Niger**

Au titre de son appui budgétaire et dans le cadre du FED, l'UE a approuvé le décaissement de 15 M EUR en faveur du trésor public nigérien sous forme de don. Ce montant complète le versement de 20 M EUR déjà effectué en août 2019 dans le cadre des appuis budgétaires relatifs à la résilience et à la construction de l'État, ainsi qu'à la réforme sectorielle de l'éducation et de la formation. Sur la période 2014-2019, le montant cumulé des appuis budgétaires de l'UE versés à ce jour en faveur du Niger s'élève ainsi à 479,8 M EUR. D'autres décaissements sont prévus fin 2019, pour un montant prévisionnel de 80,5 M EUR, toujours conditionnés par les progrès réalisés en termes de réformes dans les secteurs concernés.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Sierra Leone : l'Inde octroie 30 M USD pour la production rizicole**

A l'occasion de sa visite en Sierra Leone, le Vice-Président indien a rencontré le Président Julius Maada Bio à Freetown et signé un accord de financement d'un montant de 30 M USD en faveur d'un projet de développement de la riziculture à Torma bum. Pour rappel, le mois dernier, le gouvernement sierra-léonais avait déjà signé un accord d'investissement de 275 M USD avec le groupe turc SALA pour un projet de développement de la riziculture dans la même région. Le riz est le premier poste d'importation de la Sierra Leone, qui en a importé à hauteur de 105 M USD en 2018 (soit 9,8% des importations totales). Sa consommation annuelle de riz par habitant (plus de 100 kg) est l'une des plus élevée d'Afrique subsaharienne.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Nigéria : l'acquisition de Dangote Flour Mills par Olam pour 330 M USD a été validée

Les actionnaires de *Dangote Flour Mills* (DFM), ont approuvé à l'unanimité l'acquisition de leur société par *Crown Flour Mills* (CFM), la filiale nigériane du conglomérat agroalimentaire singapourien Olam. L'opération s'élèverait à 120 Mds NGN (330 M USD) et permettrait à Olam de devenir le seul actionnaire de DFM. Cette opération fait suite aux rachats par Olam de CFM en 2010 pour 107,6 M USD, puis des activités de fabrication de farine et de pâtes du Groupe BUA en 2016 pour 305 M USD. La fusion devrait permettre à Olam de devenir le 1^{er} producteur de farine et de pâtes du Nigéria devant *Flour Mills Nigeria*, avec un nombre de meuneries passant de 5 à 10.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Arrêt des exportations d'animaux vivants vers l'Arabie Saoudite et l'Egypte

Le Secrétaire Général du ministère des ressources animales soudanais confirme l'arrêt par l'Arabie Saoudite de toutes les importations d'animaux vivants, suite à l'apparition de cas de fièvre de la vallée du Rift chez des caprins à l'Est du Soudan. Les autorités égyptiennes auraient fait de même. Cette décision pourrait fortement impacter toute la filière soudanaise, tant les producteurs que les exportateurs. Les animaux vivants, principalement exportés vers l'Arabie Saoudite et l'Egypte, représentent, après l'or, le deuxième poste d'exportation du Soudan avec des recettes supérieures à 700 MUSD en 2018.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Vergnet Burkina et Sagemcom livrent 5 mini-centrales solaires

Le consortium constitué par Vergnet Burkina et Sagemcom Energy & Telecom a mis en place cinq mini-centrales solaires d'une capacité combinée de 587,5 KW dans le Centre-Nord et le Nord du pays. Dès novembre 2019, plus de 120 000 habitants de ces régions auront accès à l'électricité. La mise en place de ces centrales entre dans le cadre du projet d'éco-électrification des zones rurales Nord et Centre-Nord, mis en œuvre par la Société d'infrastructures collectives du Burkina (SINCO). Les populations auront accès à cette énergie grâce à leur abonnement au réseau basse-tension de la SINCO. Les centrales solaires sont raccordées au réseau électrique national auquel elles céderont leurs surplus de production.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Gambie : rapport 2019 sur la campagne agricole : baisse des cultures et des rendements totaux

La campagne agricole gambienne de l'année 2019 a été marquée par un début tardif de la saison des pluies, qui a retardé les opérations de plantation des cultures de mil, de riz, de maïs et de sorgho, récoltées depuis ce mois d'octobre. De plus, les faibles quantités cumulatives de pluie depuis juin ont entraîné de faibles taux de germination des cultures. Dans ce contexte, le rapport 2019 sur la campagne agricole indique une diminution globale des superficies cultivées cette année par rapport à 2018, de 32% pour l'arachide, 31% pour le maïs, 20% pour le riz des hautes terres, 19% pour le niébé, 16% pour le mil précocé et 15% pour le riz de bas-fond.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Ghana : Springfield E&P démarre les forages dans le bloc de West Cape Three Point

La société pétrolière ghanéenne *Springfield E&P* a débuté des travaux de forage dans le bloc n°2 de *West Cape Three Point*, pour lequel elle détient la licence d'exploration (84%) aux côtés de la compagnie publique *Ghana National Petroleum Corporation* (16%). Les règles de contenu local imposent un actionnariat de la GNPC à hauteur de 15% et d'un acteur ghanéen privé à hauteur de 5%, mais les difficultés des entreprises étrangères à trouver un partenaire local pourraient entraîner une modification de la réglementation qui permettrait à un établissement public de prendre l'ensemble des parts locales. Pour rappel, la production ghanéenne s'est élevée à 179 500 barils de pétrole par jour (b/j) en 2018.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Seplat dépose une offre de 484 M USD pour l'acquisition d'Eland Oil & Gas

La société pétrolière nigériane *Seplat Petroleum Development* a annoncé avoir conclu un accord avec la société d'exploration *Eland Oil & Gas* pour le rachat d'au moins 60% des actions de cette dernière pour un montant de 484 M USD. Cette opération ferait de Seplat la plus grande société d'exploration et de production du Nigéria, hors majors internationales. Elle permettrait en particulier à Seplat d'acquérir les 45% de parts d'*Eland O&G* dans la concession pétrolière du bloc OML 40 (Delta du Niger), rachetée à Shell en 2011, qui porterait sa production à 64 000 barils équivalent pétrole par jour en 2019 contre 50 000 actuellement.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Accord entre Barrick Gold et le gouvernement tanzanien**

Après trois ans de conflit, *Barrick Gold* accepte de verser 300 MUSD au gouvernement tanzanien, ce qui devrait lui permettre de reprendre ses exportations. De plus, le gouvernement se verra également attribuer 16 % du capital de la nouvelle société d'exploitation *Twiga Minerals*, filiale de *Barrick Gold*. Pour rappel, en 2017 Barrick Gold avait reçu une amende de 190 Mds USD des autorités tanzaniennes au titre d'impôts, de pénalités et d'intérêts impayés accumulés au cours des dernières années.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : Une nouvelle ère du pétrole ?**

La Guinée équatoriale annoncera le mois prochain les offres retenues pour les 27 licences pétrolières et gazières dont le pays espère qu'elles permettront d'enrayer le déclin de la production et d'accroître les recettes d'exportation. La production de pétrole est tombée à 114 000 barils/jour au deuxième trimestre 2019. En comparaison, la production a culminé à 322 000 barils/jour en 2004. Les réserves prouvées de la Guinée équatoriale ont été réduites à 1,1 milliards de barils. Les entreprises sélectionnées seront annoncées le 27 novembre 2019, et devront investir pour conserver leurs licences, comme l'a averti le ministre des Hydrocarbures. Le gouvernement pourrait refuser d'étendre les licences délivrées aux compagnies étrangères à moins qu'elles n'investissent collectivement 2 Mds USD.

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale – Sao Tomé et Príncipe : signature d'un mémorandum concernant les blocs pétroliers et gaziers dans la zone frontalière des deux pays**

L'accord a été négocié par le Ministre des travaux publics, de l'infrastructure et des ressources naturelles et de l'énergie de Sao Tomé-et-Príncipe, Osvaldo Abreu, et le Ministre des mines et des hydrocarbures de la Guinée équatoriale. Les deux pays ont également signé un accord prévoyant l'octroi de plus de 1,5 M USD en crédits pour des investissements à Sao Tome et Principé et un autre concernant les liaisons aériennes entre les deux pays.

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

Services

▼ Nigéria : *Uber* lance un service de bateau taxi à Lagos

Après Mumbai et le Caire, l'entreprise américaine *Uber* expérimente depuis vendredi 11 octobre un service de bateau taxi à Lagos. Cette phase de test durera deux semaines et sera menée en collaboration avec les opérateurs de bateaux locaux *Texas Connection Ferries* et *Lagos State Waterways Authority*. Avec plus de 200 voitures au kilomètre, la capitale économique du Nigéria pâtit d'une densité de véhicules parmi les plus élevées du monde. Il est estimé que 6,5 M de Lagotiens effectuent la navette domicile-bureau quotidiennement, selon une étude de *JCDecaux Grace Lake*. Le gouverneur de l'Etat de Lagos, Babajide Sanwo-Olu prévoit que 20% à 30% des personnes traversant la ville chaque jour le feront par bateau d'ici deux ans.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : Le Gouvernement envisage un plan de relance du transport ferroviaire (15 M EUR)

Le Gouvernement malien vient de prendre acte de la proposition du ministre des Transports et de la Mobilité Urbaine de relancer de l'activité ferroviaire nationale des voyageurs/marchandises. Le projet proposé s'articule autour de plusieurs axes dont : (1) la remise à niveau de la voie ferrée Bamako-Diboli (région de Kayes, frontière Mali-Sénégal), (2) la réhabilitation de dix-neuf gares, (3) la restauration des campements pour la surveillance et l'entretien de la voie ferrée (4) et l'acquisition d'outillage pour la maintenance. Il devrait contribuer au désenclavement des villes desservies et favoriser leur développement économique.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Madagascar : Rachat de 71 % des parts de la BMOI par le groupe marocain BCP

Le groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP) a annoncé le 17 octobre le rachat de 71 % des parts de la Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI) au groupe Banque Populaire-Caisse d'Épargne (BPCE) après obtention des autorisations réglementaires. Ce rachat fait suite à celui de la Banque des Mascareignes de l'Île Maurice en 2018 en partenariat avec le groupe malgache Sipromad. Récemment renommée *BCP Bank Mauritius*, cette dernière dispose d'une filiale malgache, la Banque des Mascareignes de Madagascar (BMM). La Société Générale Madagasikara (SGM) est dorénavant la seule grande banque française présente dans la Grande Île. BPCE est également au capital de BCP à hauteur de 4,5 % depuis mai 2012.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Nouveau directeur général chez MTN-CI

Suite au départ de Freddy Tchala, le groupe sud-africain MTN-CI a annoncé l'arrivée de son nouveau directeur général, Djibril Ouattara. Il était auparavant en poste au Congo-Brazzaville en tant que directeur général.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Départ de Michel Roussin, Président de la Sitarail

Le Président du Conseil d'administration de la Sitarail, filiale du groupe français Bolloré Transports&Logistics a annoncé son départ à l'occasion d'une audience avec le Vice-Président Daniel Kablan Duncan. La Sitarail détient la réhabilitation et la gestion de la ligne ferroviaire qui relie Abidjan à Ouagadougou. Pour rappel, le montant des investissements du projet de modernisation lancé en 2015 est estimé à 260 Mds FCFA (396 M EUR) dont 85 Mds FCFA (129 M EUR) sont destinés à la rénovation du réseau et 70 Mds FCFA (106 M EUR) pour l'acquisition de nouveaux équipements.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Fin de contrat de gestion d'Electricité de Guinée (EDG) par Véolia

Le contrat de gestion signé – sur un financement de la Banque mondiale – en juin 2015 entre l'Etat guinéen et le groupe français Véolia, dans l'objectif d'imprimer une gouvernance de redressement de la société étatique EDG, a pris fin le 9 octobre 2019. La gestion de l'entreprise revient donc désormais à l'Etat guinéen, à travers un Conseil d'administration nommé par décret présidentiel et installé le 10 octobre 2019. Selon le Ministre de l'énergie, le gouvernement guinéen souhaitait prolonger le contrat pour une transition de 6 mois mais n'a pas obtenu de réponse positive de la part de Véolia.

✉ lognara.traoré@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : African Gold Group lance un programme de forage aurifère**

La compagnie minière canadienne African Gold Group (AGG) a procédé à Kobada (200 km au sud-ouest de Bamako) au lancement d'un programme de forage dont l'objectif est d'actualiser les estimations en ressources minérales de la zone, déjà estimées à 2 M d'onces en 2016. La compagnie prévoit de terminer une étude de faisabilité pour un projet minier d'ici mars 2020 et de commencer la construction peu après l'obtention des permis réglementaires. Pour rappel, AGG a réussi une levée de fonds de 5 M USD pour son projet Kaboda – le principal de son portefeuille – en octobre dernier.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

